

*Société des paris sportifs*

elle perd de l'argent, et ce sont les contribuables canadiens qui en font les frais.

A mon avis, le fait que le député recommande le déficit systématique est typique de la politique économique et fiscale du parti d'en face, au nom duquel le député de York-Ouest intervenait ce matin. C'est un peu comme le joueur invétéré qui ne perd jamais espoir.

Le député a parlé également d'un mandat national dont a été chargé notre gouvernement et il a demandé comment on réalise cet objectif national, cette volonté nationale des Canadiens à l'heure actuelle en supprimant une entreprise comme la Société des paris sportifs et Loto Canada. Le nouveau gouvernement conservateur a pour mandat de promouvoir ces valeurs et de rétablir dans notre pays les valeurs qui en ont fait ce qu'il est, un pays fort. A mon avis, les loteries financées par l'État vont tout à fait à l'encontre de ces principes.

Je pense à une déclaration faite l'an dernier par un néo-canadien d'origine italienne, à Toronto, qui venait de gagner une somme assez considérable à la loterie. Il a déclaré qu'il savait avant de venir au Canada que c'était le pays de l'espoir et des promesses. C'était le pays où les néo-canadiens pouvaient venir dans le but d'accéder à une vie nouvelle. C'est ce que nous avons toujours cru au sujet du Canada et de tout le nouveau monde. Cependant, depuis toujours, c'est grâce à un travail assidu, aux possibilités que ce pays riche offre et à un peu de chance que l'on a pu se faire une nouvelle vie sur le continent nord-américain. Beaucoup s'imaginent qu'ils entrent dans la terre promise s'ils gagnent le gros lot à la loterie; voilà le genre d'attitude déplorable et trop répandue qui fait que nous attendons que le sort nous favorise au lieu de nous atteler à la tâche de construire notre pays.

Ce matin, nous avons entendu un porte-parole du Nouveau parti démocratique, le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp). Faut-il que je vous annonce que nos points de vue sont presque identiques. D'après le député, c'est une question à la fois d'ordre moral et social. Il a rappelé à cet égard les discours faits ici même par des députés de son parti et des députés du nôtre qui ont déjà déploré que le gouvernement se mêle de favoriser des jeux de hasard.

Le jeu n'est pas une bonne façon d'accroître les recettes gouvernementales. C'est plutôt un moyen régressif puisque, comme l'a rappelé le député, des études ont démontré que ce sont les pauvres qui achètent des billets de loterie. On induit les gens en erreur en affirmant qu'il s'agit d'une simple taxe volontaire. C'est plutôt la publicité gouvernementale qui a créé la demande.

Nous avons aujourd'hui l'occasion d'affirmer sans ambages qu'un jour nouveau s'est levé sur Ottawa. Quand nous disons que la paix, l'ordre et le bon gouvernement sont les piliers de notre Constitution, ce ne sont pas des mots vides de sens. Nous savons qu'il y a des choses que le gouvernement peut et doit faire et qu'il y en a d'autres qu'il doit s'abstenir de faire même si elles permettraient de garnir les coffres de l'État. Ce n'est pas parce que les loteries rapportent que le gouvernement doit s'y intéresser.

Encore aujourd'hui, le Code criminel interdit les jeux de hasard. Cette loi s'appliquait à tous les Canadiens. Parce que

des gouvernements ont décidé de tirer profit du jeu, ils ont présenté des mesures spéciales pour légitimer et légaliser ce qui était contraire à nos traditions et à nos valeurs. Non seulement le gouvernement a légiféré pour lui-même, mais au moment où il favorisait le jeu en instituant une loterie nationale, les représentants de la Couronne poursuivaient d'autres Canadiens parce que le Code criminel leur interdit toujours de s'adonner au jeu. C'est le genre d'incongruités inacceptables qui se produisent dans notre pays et qui, naturellement, rendent nos concitoyens cyniques.

En supprimant cette disposition nous allons remettre le pays sur la bonne voie. C'est une autre des raisons pour lesquelles j'appuie ce projet de loi. Il est souhaitable et dans l'intérêt du public de supprimer de quelque façon que ce soit toutes les loteries.

Puisque nous sommes en 1984, nous ne pouvons clore le débat sans faire allusion à George Orwell, comme l'aurait fait le député de Thunder Bay-Nipigon, si son temps de parole n'avait été épuisé. Il a signalé qu'Orwell avait écrit dans son roman Mille neuf cent quatre-vingt-quatre:

La loterie, avec ses prix énormes donnés toutes les semaines, était l'événement public qui suscitait beaucoup d'intérêt des prolétaires. Il est fort probable que pour des millions de prolétaires la loterie constituait la principale, sinon la seule raison de vivre.

Nous savons qu'Orwell essayait de dépeindre dans son roman la vie sous un régime d'oppression, où l'État dicte aux citoyens la conduite à adopter. Nous voici en 1984, mais les prédictions d'Orwell ne se sont heureusement pas réalisées.

Le projet de loi, quoique bref, démontre bien à quel point nous sommes déterminés à renverser la vapeur. Ce n'est qu'un début, car le rôle des provinces dans le domaine des loteries atteint des proportions inacceptables. Toutefois, nous changeons les choses et nous devons continuer à la Chambre et dans tout le pays à approuver toute mesure qui permettra au gouvernement d'assumer son rôle véritable.

J'appuie le projet de loi dont nous sommes saisis portant dissolution de la Société canadienne des paris sportifs et de Loto Canada.

[Français]

**M. le vice-président:** A l'ordre! Questions et commentaires.

L'honorable député de Saint-Maurice (M. Chrétien) a la parole.

**M. Chrétien:** Monsieur le Président, puis-je poser une question à l'honorable député et le féliciter pour son élection? A-t-il l'intention de faire des pressions sur son gouvernement? Après avoir écouté attentivement son discours pour s'assurer que les loteries provinciales, qui en somme ont été permises par un amendement au Code criminel, soient rappelées de telle façon que la moralité qu'il applique au niveau fédéral doive s'appliquer aussi au niveau provincial, est-ce qu'il propose à ce moment-ci un amendement pour que nous amendions le Code criminel de telle façon que toutes les loteries disparaissent au Canada et que nous puissions, en ce faisant, faire face aux objections morales que l'honorable député a à l'égard des loteries?